# Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde en date du mardi 29 juin 2021 à 20 heures

<u>Présents</u>: MMES et MM: MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, TRIOMPHE Rodololphe, FÊCHE Sébastien, CLAIRET Martin, REVEL

Évelyne, BAUDOUIN René, NICOLAS Geneviève.

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

Assiste au conseil Mme Laurie RAVEL, secrétaire de mairie.

# Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 mai 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 29 juin 2021

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

# Modification du nombre d'adjoints

Suite au décès de Robert Tissot qui occupait le poste de 1er adjoint, M. le Maire propose de laisser en place les 2 adjoints déjà élus, en soumettant au vote à main levée leur nomination :

1er adjoint : Geneviève PLANCHE, 9 voix pour, 1 abstention 2ème adjoint : Michel BUSSERY, 9 voix pour, 1 abstention

#### Nomination des conseillers délégués

M. le Maire propose aux membres du conseil la nomination de 3 conseillers délégués : Cyril GOUTAILLER, Geneviève NICOLAS, Sébastien FÊCHE

# Indemnités des conseillers délégués

Prise sur l'enveloppe budgétaire dédiée à cet effet, l'indemnité des chaque conseiller s'élève à 239,85 euros brut.

# Composition des commissions.

Voir document annexe.

#### Bail commune/TDF

Un nouveau bail avec TDF est proposé à la commune concernant l'antenne relais. Le présent bail qui court jusqu'en février 2029 serait renouvelé par un autre engagement de 20 ans à compter de sa signature. La somme versée par TDF à la commune passerait de 3000 à 3500 euros annuels. Les membres du conseil souhaitent avoir plus de précisions concernant ce changement éventuel. La question est donc reportée au prochain conseil.

# Adoption du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées).

La Communauté de Communes Forez-Est a proposé un soutien des commerces à hauteur de 1000 euros, 800€ pris en charge par elle-même et 200€ par la commune. Deux commerces en ont bénéficié à Néronde, sur les premier et deuxième confinements.

Les sommes dues par les communes seront retenues sur le montant des versements que leur attribue la CCFE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

## Nomination d'un coordonnateur pour le recensement.

Geneviève NICOLAS accepte cette fonction.

# Établissements de tarifs

Location de tables et de bancs : 1 table et 2 bancs : 3 euros

Photocopies - Déjà en vigueur, les tarifs suivants sont confirmés.

		Format A4	Format A3
Public	Noir & blanc	0,20 €	0,30 €
	Couleur	0,40 €	0,60 €
Associations	Noir & blanc	0,05 €	0,10 €
	Couleur	0,10 €	0,20 €

# Fonctionnement de la cantine avec logiciel.

Martin Clairet rend compte des démarches qui ont été faites pour gérer les inscriptions et règlements des repas de la cantine scolaire.

A compter du mois d'octobre, la gestion administrative de la cantine sera assurée via internet. Une information sera donnée aux familles au mois de septembre.

#### Achat de support vélos.

Cyril Goutailler et les membres de la commission environnement proposent d'acheter un support cycle pour 3 vélos, pour un budget de 330,76 TTC.

Ce support sera installé à proximité de la mairie. Les membres du conseil municipal donnent leur accord pour cet achat.

#### Dossiers en cours

#### **Michel Bussery**

- Activité du conseil municipal des enfants. Des nichoirs ont été fabriqués par les enfants et seront installés au stade. Le prochain conseil se tiendra ce samedi 3 juillet.
- Réunion concernant la fréquentation des centres de loisirs (MJC Bussières et Balbigny) le mercredis et plus largement l'accueil des vacances. Le constat est que les demandes ont doublé et que les services sont saturés. Une réflexion va être menée pour élargir les capacités d'accueil.
- Après l'installation d'une box fibre à l'école, c'est la mairie qui est désormais équipée de cette technologie.

#### **Cyril Goutailler**

- L'achat d'une balayeuse de voirie est à l'étude.
- Les illuminations de fin d'année seront étendues (rues des écoles, de la Madone, des œufs...)
- La coupe des arbres au plan d'eau aura rapporté quelque 3500 euros à la commune.

#### Sébastien Fêche

- Le devis de mise en place éventuelle de lambrequins aux fenêtres de rez-de-chaussée de la mairie s'élève à 1383.20€ HT
- Celui de la remise en état du haut de l'escalier qui mène au chemin du petit bois s'élève à 870€ HT
- On est en attente de l'ensemble des devis pour l'aménagement des bâtiments de la placette du cuvage.

#### Geneviève Nicolas

- Le règlement intérieur de la location des salles communales est en cours de finalisation.

**Gérard Moncelon** fait part du courrier d'une habitante soulignant que les hautes herbes abondantes au bord des routes représentaient un danger. Il indique que les travaux de fauchage ont commencé et que la situation devrait s'améliorer rapidement.

Il annonce qu'une subvention de 9200€ a été accordée, venant du département au titre du fond de solidarité.

Par contre la commune ne bénéficiera pas cette année de subvention de l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Maire Le secrétaire de séance

Gérard MONCELON Michel BUSSERY